

Rapport annuel



Pour une éducation sur mesure...

Table des matières

| | |
|---|---------------|
| LETTRÉ DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AMÉLIE DELAGE | - 2 - |
| NOTRE MISSION | - 3 - |
| ASPIRATIONS ET PRIORITÉS | - 4 - |
| RAPPORT D'ACTIVITÉ | - 5 - |
| ACCUEIL DES MEMBRES | - 5 - |
| SOUTIEN AUX MEMBRES | - 6 - |
| RECRUTEMENT ET RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES ET DES EMPLOYÉS | - 10 - |
| ACTION POLITIQUE | - 11 - |
| REPRÉSENTATION RÉGIONALE | - 15 - |
| CRÉATION | - 16 - |
| RECHERCHES, ÉTUDES ET STATISTIQUES | - 18 - |
| ADMINISTRATION | - 19 - |
| RAPPORT DE LA TRÉSORERIE | - 21 - |
| RAPPORT DE L'AUDITEUR | - 22 - |
| RAPPORTS FINANCIERS | - 25 - |
| MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION | - 36 - |

Lettre de la présidente du conseil d'administration, Amélie Delage



Cette année fut une troisième année consécutive de **croissance pour l'association**.

En effet, en date du mois de mars, nous avons **plus de 860 membres**, un nombre record pour l'AQED. La quantité de bénévoles a doublé. Le congrès de Montréal a été le plus gros depuis nos débuts et fut bilingue pour une première fois depuis plusieurs années. En plus du congrès de Montréal, nous tiendrons en mai 2019 la deuxième édition du congrès à Québec. Afin de garder les membres à jour, nous offrons de plus en plus de sessions d'information et de présentations en « Facebook live ».

Cette année en fut une d'efforts soutenus et constants. Nous avons travaillé énormément à la **Table de concertation nationale en matière d'enseignement à la maison**, jusqu'à sa suspension en août 2018. Suite à la création de la Direction de l'enseignement à la maison (DEM), nous avons fourni beaucoup d'énergie à bâtir des relations harmonieuses avec ses représentants et à établir une collaboration mutuelle. Au terme de beaucoup de temps et d'efforts, la totalité de la **subvention gouvernementale de 250 000 \$** a été dépensée, menant à la mise en place de nombreux projets pour nos membres.

Cette année fut conclue par des nouvelles présageant encore beaucoup de travail à faire. C'est d'autant plus important que nous soyons **solidaires** et **concertés dans nos actions** pour assurer un bon départ à cette nouvelle ère de l'éducation à domicile au Québec.

J'aimerais **remercier tous les bénévoles, leurs conjoint(e)s et leurs enfants** pour les sacrifices qu'ils font afin de donner autant à la communauté d'école-maison. **Merci à tous les nouveaux bénévoles** qui se sont engagés depuis le 31 mars. **Merci aux membres et à vos familles** pour votre soutien. Un **merci spécial aux membres** qui ont accepté de relever le défi de faire partie **du conseil d'administration** cette année : **Adèle Dufour, Béatrice Mantovani, Konstantia Koutouki, Marie Noëlle Marineau, Marie-Pier Legault, Noémi Berlus et Sinead Roy**.

*Amélie Delage,
Présidente du conseil d'administration de l'AQED*

Notre mission

La mission de l'AQED se divise en trois volets. L'association...

... informe et apporte du soutien aux parents québécois qui choisissent de faire l'école à la maison.

... représente ses membres auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, des commissions scolaires et des autres organismes reliés à la jeunesse et à l'éducation.

... soutient et défend les droits des parents d'éduquer leurs enfants selon la méthode pédagogique qu'ils privilégient, tout en protégeant les droits de l'enfant à recevoir une éducation saine et équilibrée.

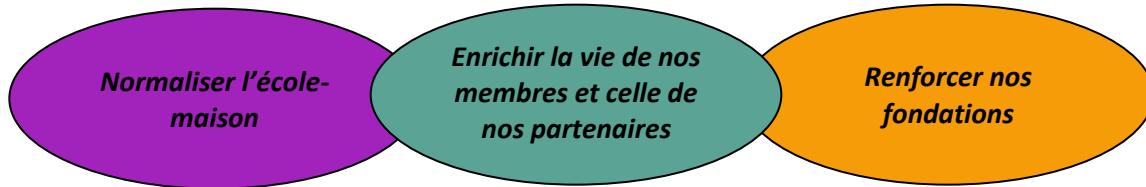


Pour une éducation sur mesure...



Aspirations et priorités

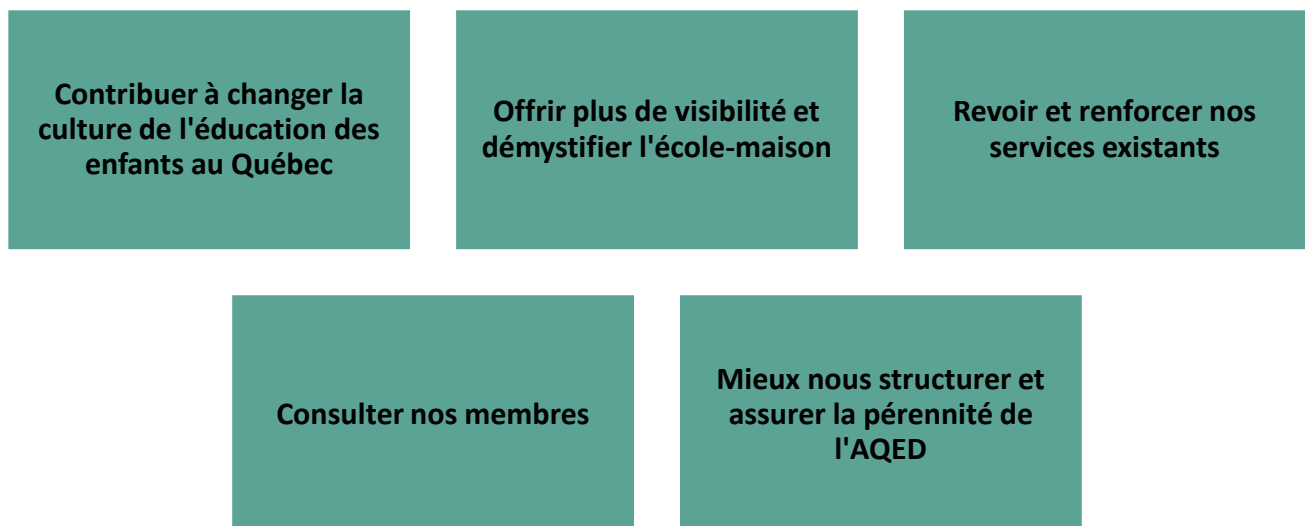
Les trois grandes aspirations à long terme ont été établies en août 2016 par le C.A. de l'AQED.



Pour parvenir à ces aspirations, dix grandes priorités ont été définies :

| Aspirations | Priorités |
|---|---|
| 1. Normaliser l'école-maison | <ol style="list-style-type: none"> 1. Contribuer à changer la culture de l'éducation des enfants au Québec 2. Offrir plus de visibilité et démystifier l'école-maison 3. Promouvoir les meilleures pratiques |
| 2. Enrichir la vie de nos membres et celle de nos partenaires | <ol style="list-style-type: none"> 4. Redynamiser les relations avec nos membres et renforcer les liens entre les membres 5. Revoir et renforcer nos services existants 6. Améliorer la rétention des membres 7. Optimiser nos ressources humaines 8. Consulter nos membres 9. Renforcer les liens avec les autres intervenants |
| 3. Renforcer nos fondations | <ol style="list-style-type: none"> 10. Mieux nous structurer et renforcer la pérennité de l'AQED |

Bien entendu, tous ces éléments sont importants. Cependant, cette année, nous avons choisi de prioriser les cinq suivants :



Rapport d'activité

ACCUEIL DES MEMBRES

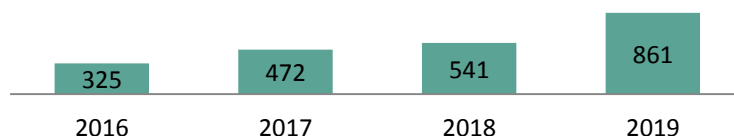
Pour apporter du soutien aux nouveaux parents-éducateurs

- Répondre aux questions fréquentes des non-membres par téléphone, courriel ou sur le groupe Facebook ouvert à tous.
- Assurer l'accueil des nouveaux membres.
- Revoir nos processus d'adhésion et de renouvellement pour améliorer l'expérience des membres.
- Présenter l'AQED et développer des occasions de réseautage avec la communauté d'école-maison.
- Mieux connaître nos membres en faisant des analyses des adhésions et de leurs informations.
- Mieux comprendre les besoins et les attentes des membres.
- Proposer des stratégies et en mettre en œuvre pour améliorer la rétention des membres.

Il s'agit de la porte d'entrée à l'AQED. On y retrouve et limite tous les services aux familles qui ne sont pas encore membres.

Par manque de bénévoles disponibles, la mise en œuvre du mandat de ce comité se fait de manière progressive. Cependant, grâce aux ressources financières dont nous avons bénéficié cette année, un petit groupe a travaillé à la mise en place d'un ensemble d'outils et d'informations qui sera envoyé à tous les membres actuels de l'AQED, puis à chaque nouveau membre au moment de son adhésion.

Nombre de membres



SOUTIEN AUX MEMBRES

Pour soutenir les familles et défendre leurs droits

Au 31 mars, ce comité comptait 25 membres.

Responsable du soutien aux membres :

Isabelle Breton

Responsable du soutien légal :

Adèle Dufour

Les bénévoles n'hésitent pas à passer plusieurs heures pour répondre aux questions et soutenir les membres et les non-membres au meilleur de leurs connaissances. Ils effectuent un travail colossal. Nous les remercions chaleureusement, car sans eux/elles, l'AQED ne serait pas ce qu'elle est.

Avec moins d'une vingtaine de demandes cette année, le comité légal a été sollicité moins qu'il ne l'avait été l'année dernière. Probablement dû à la mise en place de la Direction de l'enseignement à la maison (DEM), les cas problèmes se sont faits plus rares et les dossiers se sont réglés plus rapidement, souvent directement avec la DEM. Il y a eu davantage de cas au début de l'année, avant la nouvelle année scolaire où la collaboration avec la DEM a débuté. Cette collaboration étant très bonne, les cas sont habituellement réglés en peu de temps. Nous avons également commencé une réflexion sur la formation pour le Barreau du Québec pour aider à démystifier l'éducation à domicile dans le monde juridique. Le mandat de notre avocate, Me Dana Chevalier, a été reconduit cette année.

Le délai de réponse visé pour les demandes téléphoniques et par courriel est de 48 heures. L'équipe a répondu à 483 appels téléphoniques ainsi qu'à 703 courriels cette année. Il y a donc eu une hausse notable de demandes de soutien, surtout via courriel. Puisqu'il n'y avait pas suffisamment d'effectifs dans le comité d'accueil, les bénévoles du comité de soutien ont aussi répondu aux questions (non légales) de non-membres.

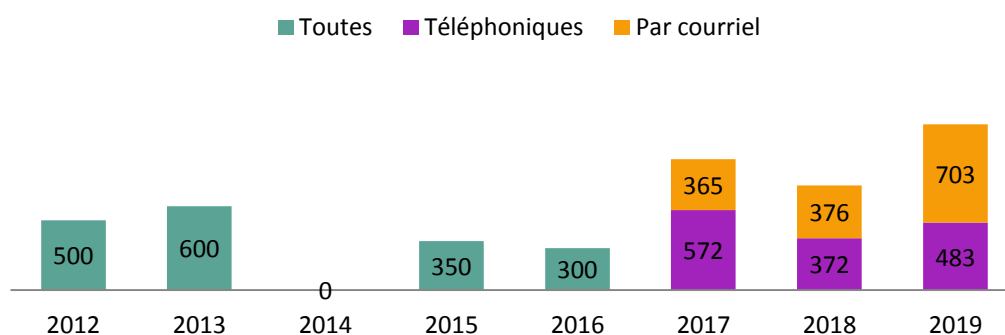
On englobe dans ce comité le soutien téléphonique, par courriel et via Facebook (un groupe réservé aux membres, un groupe francophone ouvert à tous et un groupe anglophone ouvert à tous), de même que le soutien légal, la gestion des avocats ainsi que la formation des membres et des bénévoles. Un sous-comité de droits d'auteur y a été ajouté.

Soutien aux membres : Alanna Bougie, Anne-Marie Lemieux, Asmaa Ahasrada, Caroline Boivin, Dominique Nadeau, Isabelle Breton, Jake Poulin, Konstantia Koutouki, Marie-Ève Gagnon, Marie-Ève Verret, Nancy Roy, Noémi Berlus, Tanya Gagné et Yanina Kapoustin.

De plus, des rencontres en personne sont parfois organisées afin de répondre à des questionnements. Une séance d'information a eu lieu au centre ÉLAN à St-Jean-sur-le-Richelieu le 13 janvier 2019 et la conférence *L'ABC de l'éducation à domicile* a été donnée à St-Sauveur en février 2019.

Il y a encore eu beaucoup de roulement dans le groupe de soutien aux membres. Nous avons donc procédé à un changement dans la manière de fonctionner pour l'équipe. Dorénavant, chaque bénévole choisit une journée où il/elle est disponible afin d'être responsable de prendre à la fois les appels et les courriels, ce qui a pour but d'alléger la tâche des bénévoles et, éventuellement, de diminuer le roulement des effectifs. L'association souhaite d'ailleurs remercier tous les bénévoles qui ont contribué à offrir de leur temps.

Nombre de demandes téléphoniques et par courriel



Soutien Facebook :

Avec la mise en œuvre de la nouvelle loi et du règlement (Proulx, 2018), l'arrivée de la DEM et l'annonce du nouveau projet de règlement (Roberge, 2019), les groupes Facebook sont devenus la pierre angulaire pour le soutien rapide pour les membres (et les non-membres du groupe ouvert à tous, d'ailleurs). Un grand merci à tous les membres et bénévoles qui font de ces groupes des endroits d'échange, d'entraide et d'encouragement.

Modératrices Facebook : Amélie Laguë, Asmaa Ahasrada, Émilie Vallière, Geneviève Belleville, Julie Duquette, Karine Filion, Katherine Léger, Konstantia Koutouki, Marie-Noëlle Marineau, Nadia Mercier, Noémi Berlus, Suzanne Lagacé et Tifanie Valade.

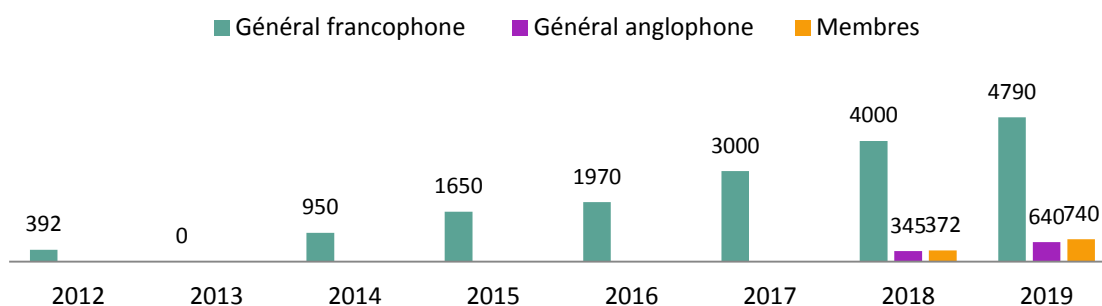
Le groupe Facebook réservé aux membres comptait 740 abonnés au 31 mars 2019. En moyenne, nous avons répondu à 16 publications par jour, donc environ 5 800 publications pendant l'année.

Pour ce qui est des groupes Facebook ouverts à tous, le francophone est passé de 4 000 à 4 790 membres, dont 4 148 ont été actifs pendant l'année. Sur un total de 3 317 publications, il y a eu 94 852 interactions (37 680 commentaires et 57 172 réactions). La popularité du groupe anglophone a grimpé en flèche, pour passer de 345 à 639 membres, dont 577 actifs. Les 905 publications ont généré 18 105 interactions (7 282 commentaires et 10 823 réactions). De plus, les bénévoles ont offert du soutien par le biais de la page Facebook de l'AQED et par messages privés à partir de leur compte Facebook personnel.

Dix conférences vidéos « Facebook Live » de plus d'une heure chacune ont été présentées afin de faire connaître et d'expliquer les changements au cadre légal, de même que pour répondre aux questions des membres.

- 10 avril 2018 (une en français et une en anglais) : impressions et analyse du projet de règlement
- 14 juin 2018 (une en français et une en anglais) : réaction et réponse aux questions suite à la publication du règlement
- 18 juillet 2018 (en français) : explications du Guide de suggestions de l'AQED pour les parents-éducateurs
- 18 juillet 2018 (en anglais) : explications du Guide de suggestions de l'AQED pour les parents-éducateurs
- 27 septembre 2018 (en anglais) : soutien financier reçu du gouvernement
- 28 septembre 2018 (en français) : soutien financier reçu du gouvernement
- 19 décembre 2018 (une en français et une en anglais) : informations et précisions données par la DEM

Membres des groupes Facebook



Ressources pédagogiques :

Grâce au soutien financier reçu et aux efforts des nombreux bénévoles qui travaillent d'arrache-pied depuis des mois, plusieurs projets pilotes voient le jour. Un centre AQED, ayant plusieurs utilités pour l'association, a ouvert ses portes en janvier à Montréal. Cela permet d'avoir un bureau physique où une employée a été embauchée pour travailler sur les projets, d'ouvrir une didacthèque, de mettre en place le groupe d'achats et d'entreposer le matériel de

manipulation, tout en servant de lieu de rassemblement pour les familles qui payent l'adhésion au centre. Il s'agit d'ailleurs d'un projet pilote puisque, à long terme, l'association souhaiterait ouvrir de tels centres aux quatre coins du Québec.

Des groupes d'achats pour différents corrigés, du matériel en ligne et d'autres outils pédagogiques seront mis en place. En commandant par le compte de l'AQED, les membres pourront bénéficier de différents rabais à certaines maisons d'édition et à l'achat de fournitures scolaires et de bureau.

L'AQED s'est procuré une grande quantité de matériel (corrigés, manuels, cahiers, fiches, etc.) pour créer une didacthèque et une bibliothèque de matériel pédagogique. Ces outils ont été soit achetés, soit reçus en dons. La didacthèque rendra du matériel de certaines maisons d'édition (CEC, Chenelière, ERPI et beaucoup d'autres) disponible pour consultation aux membres de la didacthèque qui viennent au centre AQED ou par la poste. Certaines ressources seront disponibles par Internet.

Un programme de prêt de matériel de manipulation mobile, le programme M cube, voit peu à peu le jour. En effet, une grande quantité de matériel, de trousse et de jeux éducatifs pourront circuler à travers le Québec, que ce soit par le biais de la représentante AQED de leur région ou de tout autre bénévole de l'AQED qui veut s'occuper de faire l'emprunt du matériel et d'organiser l'animation d'activités. Ce matériel sera divisé en ensembles qui pourront être envoyés partout dans la province par autobus.

Comité sur les droits d'auteur :

Bénévoles :

Adèle Dufour,
Noémi Berlus,
Olivier Charbonneau
et Suzanne Lagacé

Pour aller de pair avec les projets de didacthèque ainsi qu'avec le programme M cube, un comité sur le droit d'auteur a été mis en place. Il a pour mandat la conception et la mise à jour des politiques sur le droit d'auteur de l'association. Le comité s'assure également de leur diffusion et de leur mise en application. Le comité a l'autorité et les responsabilités suivantes :

- rédiger et recommander au conseil d'administration de l'AQED des politiques d'utilisation en vertu de la Loi sur le droit d'auteur ;
- diffuser et mettre en œuvre les politiques en matière du droit d'auteur.

RECRUTEMENT ET RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES ET DES EMPLOYÉS

Pour une association dynamique

Ce comité s'attarde au recrutement et à la gestion des bénévoles et des employés. On y organise également des activités d'appartenance et de reconnaissance pour les bénévoles.

Responsables :
Isabelle Breton et
Noémi Berlus

Des publications sont faites régulièrement sur le groupe Facebook et dans l'infolettre afin de préciser les besoins en bénévoles.

Grâce au soutien financier reçu, nous avons pu embaucher à contrat une assistante administrative et ouvrir le premier poste permanent.

Nous continuons à faire des réunions de travail avec les bénévoles. Leur apport enrichit la prise de décisions du C.A. Ainsi, des journées des bénévoles ont eu lieu, à Montréal et en ligne, le 24 novembre 2018 et les 24 et 25 février 2019.

Au 31 mars 2019, l'association comptait 81 bénévoles, dont 43 étaient actifs au cours des 3 derniers mois. Il s'agit du plus grand nombre de bénévoles jamais vu à l'AQED. Nous avons effectué un sondage pour mieux connaître leur satisfaction face à leur rôle. Ce sondage nous a permis d'estimer que les bénévoles ont fait plus de 8 000 heures de bénévolat pour l'AQED cette année.¹

Nombre de bénévoles par année fiscale



¹ Le nombre de bénévoles exclu les bénévoles pour les activités ponctuelles – congrès, sessions d'informations, etc. Puisque beaucoup de bénévoles font du travail important sans compter leurs heures et que le sondage touchait seulement les bénévoles actifs à la date du sondage, le nombre d'heures est un minimum qui n'est présenté qu'à titre indicatif. Cette estimation inclut le bénévolat pour les activités ponctuelles.

ACTION POLITIQUE

Pour représenter nos membres

Les membres du comité ont effectué beaucoup de travail avec la DEM pour informer et représenter les membres. Ils se sont, entre autres, assurés que la mise en œuvre du règlement soit faite de manière harmonieuse, tout en respectant les droits des familles-éducatrices. Des représentants de l'AQED ont d'ailleurs offert une conférence aux personnes ressources de la DEM le 20 mars 2019.

Des douzaines de discussions ont eu lieu avec différents acteurs politiques, dont le ministre Sébastien Proulx (PLQ) et son équipe, ainsi qu'avec Jean-François Roberge (critique en éducation - CAQ), Alexandre Cloutier (critique en éducation - PQ), Carole Poirier (critique en éducation à son tour - PQ), Gabriel Nadeau Dubois (QS) et avec leurs équipes.

Suite à la mise en application de la loi et du règlement en juillet 2018, le comité ad hoc d'action politique a été reconduit.

Responsables :

Amélie Delage et Noémi Berlus
Plusieurs bénévoles y travaillent et y ont travaillé dans la dernière année, dont Christelle Lebreton, Elaine Paquette, France Gagnon, Geneviève Côté, Julie R Bordeleau, Konstantia Koutouki, Monique Guy, Rosalie Bibeau Lesage et Suzanne Lagacé. Un merci particulier à Béatrice Mantovani pour son travail acharné de coordination.

Des séances d'information et des rencontres ont également été tenues afin de discuter de la mise en œuvre du règlement avec des représentants de la DEM et de certaines commissions scolaires :

- Séance d'information avec l'AQED et la DEM à St-Bruno en septembre 2018.
- Concertation avec les commissions scolaires du Kamouraska et de Rivière-du-Loup, discussions et demande de partenariat concernant leurs offres de services aux familles-éducatrices, au cours de l'automne 2018.

- En février 2019, participation à une rencontre organisée par un comité formé de parents-éducateurs ayant pour mission d'établir un partenariat avec les quatre commissions scolaires de la région de l'Estrie. Se sont réunis : un à deux représentants de chacune des quatre commissions scolaires de l'Estrie, Caroline Kelly, directrice de la DEM, accompagnée de deux de ses collègues, ainsi que les membres du comité de parents. Après avoir écouté ce que les parents avaient à leur dire, notamment les résultats d'un sondage, les quatre commissions scolaires se sont engagées à leur faire parvenir une première ébauche de leur offre de service pour que nous la commentions.
- Séance d'information avec l'AQED et la DEM à Beloeil en mars 2019.



L'AQED a un siège à la Table de concertation nationale en matière d'éducation à la maison. Elle a ainsi participé à plusieurs rencontres ainsi qu'à des discussions préparatoires et a travaillé étroitement avec les autres représentants des familles-éducatrices présents à la Table (ACPEQ, AEJEM, AESM, Centre Communidé, Centre Limmud, HSLDA).

L'AQED est également membre de la Table de quartier Hochelaga-Maisonnette (LTQHM), occupant un siège sur le comité sur l'éducation.

Buts du comité :

- *Mobiliser les membres, les groupes de soutien et les alliés pour devenir une force politique et se préparer à répondre aux exigences de la loi.*
- *Faire de la représentation auprès des médias et des intervenants scolaires (DPJ, commissions scolaires, écoles, ministère de l'Éducation, etc).*
- *Travailler de concert avec la Direction de l'enseignement à la maison (DEM) afin que cette année de transition soit faite en douceur, dans la mesure du possible, pour les membres.*
- *Démystifier l'éducation à la maison au Québec auprès des élus et autres parties prenantes pour s'assurer que les décisions soient prises basées sur des faits et non des préjugés.*
- *S'assurer que les lois, le règlement et l'implémentation du nouveau cadre juridique pour l'enseignement à la maison au Québec soient le plus inclusifs possible de la diversité des façons de faire de la communauté, et qu'ils respectent le droit des parents de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants tout en respectant le droit des enfants d'avoir une éducation saine.*

RELATIONS PUBLIQUES

Pour démystifier et rendre visible l'éducation à domicile

Utilisation des réseaux sociaux, organisation de congrès et de rencontres, participation à des expositions et à des foires... toutes de belles occasions de faire connaître notre communauté.

Afin de mieux faire connaître notre merveilleuse communauté et pour faire connaître les changements au cadre légal, nous avons fait de la représentation auprès des médias.

Nous recherchons également des commanditaires pour faire de la publicité dans *Le Portfolio*, dans l'infolettre, aux congrès, sur le site Internet et sur nos groupes Facebook. Nous développons des partenariats pour offrir des rabais et des services exclusifs aux membres.

Responsable : Nadia Mercier
Marie-Noëlle Marineau, Noémi Berlus,
Sabrina Fortin et Suzanne Lagacé

Réseaux sociaux

- Publications hebdomadaires sur les différents groupes et la page Facebook
- Publications sur le compte Twitter

Parutions médiatiques

- 22 avril 2018 : Article dans *Le Soleil*
- 31 août 2018 : Article à *Radio-Canada*
- Fin septembre 2018 : Plusieurs articles de Ugo Giguère (qui a couvert le congrès de l'AQED du 22-23 septembre)
- 27 mars 2019 : Reportage à *Radio-Canada*
- 27 mars 2019 : Entrevue à *Mario Dumont*
- Des dizaines d'articles et d'entrevues dans des journaux régionaux
- Citations de Noémi Berlus, directrice générale de l'AQED, dans plusieurs articles concernant la nouvelle loi ou le règlement tout au long de l'année

Réseautage

- 19 juillet 2018 : Rencontre avec le CAF-Estrie à Sherbrook
- Août et septembre 2018 : Présence à plusieurs pique-niques de non-rentree (Mont-Royal, St-Hubert, St-Placide, Beloeil)
- 29 novembre 2018 : Rencontre à la Maison Parents-Enfants de Gaspé
- 12 décembre 2018 : Rencontre à la Maison des Jeunes de St-Bruno-de-Montarville
- 23 et 24 mars 2019 : Participation au Salon de l'apprentissage de Montréal

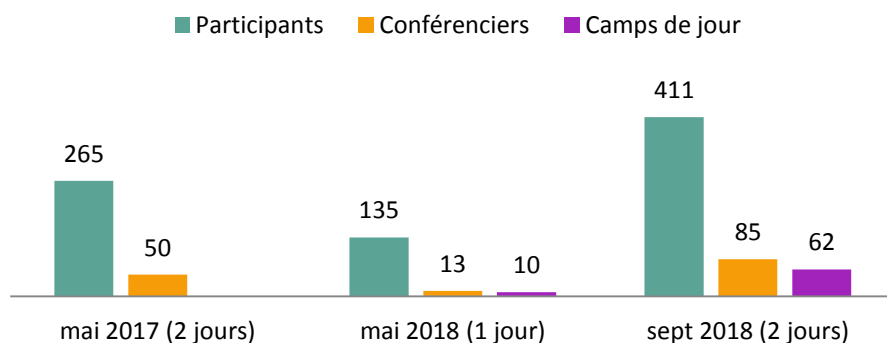
Congrès de l'AQED :

L'AQED a organisé 2 congrès cette année : un à Québec le 6 mai 2018 et l'autre à Montréal les 22 et 23 septembre 2018. Ces congrès ont été la source de beaucoup d'informations sur la nouvelle loi et le nouveau règlement (Proulx). Par exemple, à celui de Montréal, les participants avaient la possibilité d'assister à des ateliers pour rédiger leur projet d'apprentissage, leurs bilans et leurs portfolios conformément au nouveau cadre législatif.

Alors que le congrès de Québec s'est tenu sur une journée et qu'il a compté 148 participants, dont 13 conférenciers, celui de Montréal s'est déroulé sur 2 jours. Ce dernier a accueilli un nombre record de 496 participants, dont 85 conférenciers. Soulignons également la présence de représentants de la DEM au congrès de Montréal.

Le service de camps de jour pour les enfants gagne aussi en popularité : il y avait eu 10 inscriptions lors du congrès de Québec et 62 lors de celui de Montréal.

Achalandage aux congrès



L'AQED a été coorganisatrice de la conférence *L'éducation autrement*, avec la REDAQ et l'ADEESE. Tenue le 26 janvier 2019, on y a dénombré plus de 500 inscriptions. Il était possible d'assister à des conférences sur la nouvelle loi, l'unschooling et autres enjeux de l'éducation alternative. L'AQED y a présenté des conférences, en plus de la tenue d'un kiosque et de la participation de membres du C.A. aux *braindates*.

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

Pour offrir un soutien aux familles de chaque région du Québec

Les représentantes ont travaillé fort afin d'offrir des rencontres d'information dans leurs régions. Elles y ont invité des familles-éducatrices, mais également des membres de leurs communautés et différents acteurs du monde de l'éducation. Parmi les actions des représentantes régionales, on retrouve :

- Concertation avec COSMOSS BSL et Québec en Forme concernant nos missions communes à l'automne 2018
- Causerie sur l'éducation à domicile à Gaspé en novembre 2018.
- Séance d'information avec les parents de la pointe de la Gaspésie concernant la loi 144 et retour sur le congrès de Montréal en novembre 2018.
- Rencontre d'information à Rivière-du-Loup, au sein du groupe de soutien Le Baluchon, notamment à propos de la loi 144, en février 2019.
- Causerie sur l'éducation à domicile à Bonaventure en mars 2019.
- Rencontre d'information sur l'école à domicile avec des familles de Gatineau en mars 2019.
- Kiosque d'information au salon *Les Maminées* de Gatineau, où plus de 300 familles se sont présentées, en mars 2019.
- Page Facebook « AQED – Estrie » rassemblant les parents-éducateurs de la région. Toutes les actualités de l'AQED y sont diffusées.

Rester à l'affût des enjeux spécifiques à leur région, sensibiliser et informer la population générale, accompagner l'intégration des nouveaux membres, défendre et soutenir les droits des parents d'éduquer leurs enfants selon la méthode pédagogique qu'ils privilégient tout en s'assurant que les droits des enfants à recevoir une éducation saine et équilibrée soient protégés... tels sont les rôles des représentantes que l'AQED a maintenant dans différentes régions du Québec.

Responsable : Marie-Pier Jolicoeur
Outaouais : Émilie Salesse-Gauthier
Saguenay-Lac-St-Jean : Marie-Line Bouchard
Montérégie : Natasha Lamoureux
Gaspésie (secteur Matane, Nord Gaspésie) : Kristelle Rivard
Gaspésie (secteur Percé, Baie des Chaleurs) : Marie-Claude Véziau
Bas-Saint-Laurent (secteur Kamouraska) : Marie-Ève Gagnon
Bas-Saint-Laurent (secteur Rimouski) : Isabelle Garneau
Estrie : Marie-Pier Jolicoeur

CRÉATION

Pour informer les familles

Une grande variété de plates-formes est utilisée pour la publication de matériel de qualité :

- ❖ Infolettre
- ❖ Magazine de l'association : *Le Portfolio*
- ❖ Réseaux sociaux
- ❖ Programme du congrès
- ❖ Site Internet
- ❖ Et bien plus encore

L'infolettre a paru régulièrement cette année. En plus des éditions mensuelles, 4 éditions spéciales ont été publiées afin de tenir constamment les membres à jour sur les développements de leurs obligations légales avec la mise en œuvre de la nouvelle loi, du règlement et de la DEM.

Responsable de l'infolettre :

Marie-Noëlle Marineau

Avec la contribution de Patrick Riley et Suzanne Lagacé

Afin de bien alimenter le site Internet qui a été mis en ligne cette année, beaucoup de contenu a été créé, que ce soit pour informer les membres des types de pédagogie, des possibilités de soutien et de groupes de soutien ou encore de leurs obligations légales.

Plusieurs bénévoles ont mis la main à la pâte, et continuent de le faire, pour le site Internet de l'association, notamment : Béatrice Mantovani, Christian Roy, Geneviève Côté, Marianne Pépin, Marie Noëlle Marineau et Monique Guy.

Le travail soutenu des bénévoles a été essentiel à la mise en place du nouveau site Internet de l'AQED. Ce dernier est un outil de référence inégalé pour toute personne désirant pratiquer l'éducation en famille, et encore plus pour nos membres, qui ont accès à des outils supplémentaires. Toutes les

informations les plus récentes s’y retrouvent puisque le site est mis à jour régulièrement en cours d’année, offrant le nécessaire pour permettre aux parents de demeurer conformes au cadre législatif de l’enseignement à la maison en constante évolution. Ainsi, cette année, le site a dû être mis à jour à deux reprises, d’abord à la sortie du règlement puis suite à des ajustements discutés avec la DEM.

De nombreux outils y sont mis à la disposition des familles : le guide de suggestions de l’AQED pour les parents-éducateurs, les liens vers les ressources du site Internet de la DEM, des gabarits à utiliser pour faciliter la tâche des membres, des liens vers les lois et le règlement expliquant tout ce que les parents doivent savoir, des exemples de chaque document que les familles doivent produire et remettre pour être en règle avec le cadre légal, etc.

Responsable du Portfolio :

Marie Victoire Martin

Plusieurs bénévoles contribuent à ce dernier, dont Annie Shirley Horn, Caroline Mayrand, Elaine Paquette, Isabelle Fortin-Rondeau, Julie Nadeau, Marine Dumond-Després, Mathieu Lamarre, Mei Ayco, Monique Guy, Muriel Favre Perret, Noémi Berlus, Patrick Riley, Rosalie Bibeau-Lesage et Sofia Khodorkovskaya.

Le Portfolio, le magazine de l’association, a fait peau neuve cette année. Une nouvelle version sous forme de blogues a été mise en place. Une équipe d’une dizaine de personnes travaille à l’alimenter. Cependant, l’équipe peine à produire du contenu sur une base régulière. L’objectif d’un minimum de 5 articles par mois semble difficile à atteindre. Une version imprimée a été publiée cette année, en mars 2019.

Nombre de parutions du *Portfolio* par année fiscale



RECHERCHES, ÉTUDES ET STATISTIQUES

Pour consulter nos membres

Grâce à ce comité, des sondages sont effectués auprès des membres afin de permettre à l'AQED de mieux les représenter.

Responsables :
Christelle Lebreton,
Tiphaine Després et
Véronique Lauzon

Cette année, 4 sondages ont été effectués à l'aide du site SurveyMonkey, en plus de différents sondages éclairs partagés via les réseaux sociaux. Les principaux sujets de ces sondages concernent la nouvelle loi et l'expérience des membres lors de sa mise en œuvre. Par exemple, deux volets d'enquête sur la mise en œuvre de la loi ont été effectués : un sur l'avis et l'autre sur le projet d'apprentissage. Un sondage éclair sur la Progression des apprentissages du Programme de formation de l'école québécoise a été soumis. Les services offerts aux membres ont également été analysés : sondage suite aux congrès, enquête sur les besoins en matériel dans l'optique d'une didacthèque AQED, etc. D'autres sondages sont en préparation afin de continuer de mieux comprendre les besoins de nos membres.

C'est grâce à ce comité qu'il est possible d'effectuer des sondages auprès des membres et de la communauté, et d'en faire l'analyse.

On y développe des liens avec des chercheurs, universités et autres groupes faisant de la recherche sur l'école à la maison, particulièrement au Québec.

On y lit des études, on y recueille des informations auprès de la communauté et on y fait des analyses pour nous informer sur la réalité de l'école à la maison ici et ailleurs.

On y développe une bibliothèque de documents-ressources pour l'école à la maison au Québec.

ADMINISTRATION

Pour mieux nous structurer et assurer la pérennité de l'association

Ce comité soutient une très lourde charge de travail, qui ne fait qu'augmenter parallèlement à l'augmentation importante du nombre de membres. Il y a un gros roulement dans les effectifs et il est difficile d'assurer une continuité dans les projets. Les ressources financières reçues ont été grandement utilisées afin de faciliter la gestion administrative de l'AQED. Pour répondre à l'augmentation de la charge de travail, Noémi Berlus a pris le rôle de Directrice de l'AQED et une responsable au soutien administratif, Maude Beauregard-Paquette, a été embauchée.

Responsables de la programmation :

Émile Cantin et Sofia Khordorkovskaya

L'équipe a continué de soutenir la création de différents éléments dans les réseaux sociaux, notamment avec le nouveau site Internet. Nous nous sommes dotés d'un parc informatique de 15 ordinateurs pour le centre AQED, la didacthèque et pour certains bénévoles-clés de l'AQED.

La compagnie GCV Informatique Inc. a été embauchée pour mettre en place notre parc informatique. De plus, la compagnie Coop SymbioTIC s'occupe d'améliorer le site Internet, pour y assurer un soutien technique et pour en assurer l'hébergement. Afin de maintenir l'AQED à jour, de la rendre plus efficace et d'offrir de nouveaux services, divers outils technologiques ont été installés et programmés. De plus, l'association a adhéré au Regroupement Loisir et Sports du Québec (RLSQ) afin de profiter de différents avantages, dont des rabais pour certains achats.

Traiter les adhésions des membres et les chèques, superviser la création de procédures pour les tâches régulières de l'AQED, gérer les accès aux données et aux adresses courriels des bénévoles, maintenir les bases de données... Les tâches qui incombent à un comité administratif sont d'une extrême importance.

De nombreux efforts ont été fournis afin de moderniser l'administration de l'AQED. Grâce au soutien financier, les bénévoles ont suivi plusieurs formations afin d'aller chercher des compétences supplémentaires et mieux soutenir les membres de l'association, et ainsi mener l'AQED à un niveau organisationnel supérieur. Le Centre St-Pierre a été embauché pour donner des formations et offrir des conseils, entre autres, sur les rôles des membres du C.A., sur nos règlements généraux, sur notre vision stratégique, ainsi que sur les façons de travailler avec une direction. La compagnie l'Organisateur Inc. a été embauchée pour améliorer nos processus comptables.

La compagnie Berlus Conseil a été embauchée pour planifier les multiples nouveaux projets : didacthèque, programme M cube, ouverture du centre AQED, etc. Noémi Berlus n'a pas fait partie des discussions pour la prise de décision concernant cette embauche car elle aurait été en conflit d'intérêts.

Cette année a aussi vu la mise en place du nouveau centre AQED. Il s'agit d'un local permettant avant tout de soutenir tout le travail de l'AQED et de faciliter la création d'une foule de nouveaux projets. Merci aux douzaines de bénévoles qui ont participé à la mise en place de ce nouveau local.

Responsables du centre
AQED :

Marine Dumond-Després
et Noémi Berlus

Rapport de la trésorerie

Pour une cinquième année consécutive, le nombre d'adhésions à l'AQED a augmenté pour atteindre **861 membres** au 31 mars, ce qui s'est traduit par un revenu d'adhésions de **70 000 \$**. Au total, l'association a connu un revenu de **317 000 \$** (101 000 \$ avant la subvention).

Cette année, l'AQED a fini de dépenser la subvention obtenue du ministère de l'Éducation de **250 000 \$** pour les années financières 2017-2018 et 2018-2019. Grâce à cet apport, les dépenses ont pu être augmentées aisément dans le but d'offrir des services additionnels aux familles-éducatrices du Québec. Ainsi, l'installation d'un local permanent avec une employée a été possible, nous permettant de mieux coordonner les nouveaux services aux membres. Ces montants nous ont également permis, entre autres, de publier du matériel pour guider les parents dans le nouveau cadre légal, de faire des conférences, des sessions d'information ainsi que d'autres événements pour informer les parents du cadre légal et pour leur donner des formations les aidant dans leurs pratiques d'éducation à domicile. Nous avons pu refaire notre site Internet pour y offrir de multiples outils. Nous avons pu acheter des corrigés, des manuels, du matériel de manipulation et d'autre matériel pédagogique pour soutenir les parents dans la mise en œuvre de leurs projets éducatifs. Les dépenses étaient de **186 000 \$**, ce qui correspond à un excédent de **130 000 \$**.

Avec des actifs nets de **211 000 \$** cette année et un passif de seulement **44 000 \$**, l'association est en très bonne position pour relever les défis des prochaines années.

+ 52 % membres

+ 99 % de revenu
excluant les
subventions

+ 199% en actifs

Rapport de l'auditeur

Aux administrateurs de
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED)

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED) (l'« association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Par Sylvain Hénault, CPA auditeur, CA

Mirabel, le 31 juillet 2019

Rapports financiers

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED)

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

| | 2019 | 2018 |
|--|------------|-----------|
| PRODUITS | | |
| Produits (Annexe A) | 316 691 \$ | 85 742 \$ |
| CHARGES | | |
| Dépenses générales (Annexe B) | 79 505 | 8 135 |
| Conseil d'administration (Annexe C) | 19 123 | 11 053 |
| Comité légal (Annexe D) | 9 591 | 19 352 |
| Représentation AQED (Annexe E) | 4 555 | - |
| Journal <i>Le Portfolio</i> (Annexe F) | 3 817 | 6 180 |
| Site WEB (Annexe G) | 8 545 | 1 264 |
| Symposium et congrès (Annexe H) | 30 784 | 29 649 |
| Centre AQED (Annexe I) | 11 119 | - |
| Didachthèque (Annexe J) | 19 436 | - |
| | 186 475 | 75 633 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES | 130 216 \$ | 10 109 \$ |

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED)

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

| | Fonds investi en Immobilisa- tions | Fonds juridique | Fonds non affecté | 2019 Total | 2018 Total |
|---------------------------------------|---|----------------------------|----------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| SOLDE AU DÉBUT | - \$ | 23 988 \$ | 57 142 \$ | 81 130 \$ | 71 021 \$ |
| Excédent des produits sur les charges | 13 304 | 50 000 | 66 912 | 130 216 | 10 109 |
| SOLDE À LA FIN | 13 304 \$ | 73 988 \$ | 124 054 \$ | 211 346 \$ | 81 130 \$ |

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED)**SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2019**

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|-------------|
| Actif | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 165 782 \$ | 50 926 \$ |
| Débiteurs (Note 4) | 72 227 | 34 779 |
| Frais payés d'avance | 4 620 | - |
| | 242 629 | 85 705 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5) | 13 304 | - |
| | 255 933 \$ | 85 705 \$ |
| Passif | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs (Note 6) | 38 317 \$ | - \$ |
| Produits reportés | 6 270 | 4 575 |
| | 44 587 | 4 575 |
| Actifs nets | | |
| Investi en immobilisations | 13 304 | - |
| Fonds juridiques | 73 988 | 23 988 |
| Fonds non affectés | 124 054 | 57 142 |
| | 211 346 | 81 130 |
| | 255 933 \$ | 85 705 \$ |

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED)**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|-------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges | 130 216 \$ | 10 109 \$ |
| Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles | 1 749 | - |
| | 131 965 | 10 109 |
| Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement : | | |
| Débiteurs | (37 448) | (34 779) |
| Frais payés d'avance | (4 620) | - |
| Créditeurs | 38 317 | - |
| Produits perçus d'avance | 1 695 | 4 575 |
| | 129 909 | (20 095) |
| ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (15 053) | - |
| Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | 114 856 | (20 095) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début | 50 926 | 71 021 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin | 165 782 \$ | 50 926 \$ |

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2019

1. IDENTIFICATION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Sous la forme d'organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'ÉDUCATION À DOMICILE (AQED) est un regroupement de parents qui scolarisent leurs enfants à la maison.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Le principal élément pour lequel une estimation importante a été effectuée est la subvention à recevoir et la subvention portée aux revenus.

Comptabilisation des produits

L'association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges liées sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'association est raisonnablement assurée de sa réception. Lorsque l'association reçoit des apports à titre de dotations, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation de l'actif net.

Les revenus d'adhésions et autres sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Apports reçus en services

Un grand nombre de bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider l'association à tenir ses activités. Ces heures varient de façon significative d'une année à l'autre. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus en services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

| | Méthodes | Taux |
|-------------------------|-------------------------|-------------|
| Mobilier de bureau | Amortissement dégressif | 20 % |
| Matériel informatique | Amortissement dégressif | 30 % |
| Améliorations locatives | Amortissement linéaire | 20 % |

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes-clients et des subventions à recevoir.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

Le Ministère de l'éducation, du loisir et du sport a consenti à l'organisme une aide financière totalisant 250 000 \$ pour la réalisation de sa mission. Le 16 septembre 2018 l'organisme a encaissé un premier versement de 200 000 \$. Au 31 mars 2019 les frais engagés totalisent 250 000 \$.

4. DÉBITEURS

| | 2019 | 2018 |
|---------------------------|-----------|-----------|
| Comptes clients | 5 812 \$ | - \$ |
| Taxes de vente à recevoir | 16 415 | - |
| Subvention à recevoir | 50 000 | 34 779 |
| | 72 227 \$ | 34 779 \$ |

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | Coût | 2019 Amortissement cumulé | Valeur nette | 2018 Valeur nette |
|-------------------------|-----------|---------------------------------|-----------------|-------------------------|
| Mobilier de bureau | 7 313 \$ | 731 \$ | 6 582 \$ | - \$ |
| Matériel informatique | 4 865 | 730 | 4 135 | - |
| Améliorations locatives | 2 875 | 288 | 2 587 | - |
| | 15 053 \$ | 1 749 \$ | 13 304 \$ | - \$ |

6. CRÉDITEURS

| | 2019 | 2018 |
|---|-----------|------|
| Comptes fournisseurs et frais courus ^(a) | 38 317 \$ | - \$ |

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par l'association avec des apparentés au cours de l'exercice :

| | 2019 | 2018 |
|---|-----------|------|
| Charges | | |
| Honoraires à une société détenue par la directrice générale | 54 000 \$ | - \$ |

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

8. ENGAGEMENTS

L'engagement pris par l'association en vertu d'un bail totalise 15 000 \$ et les versements au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

| | |
|------|-----------|
| 2020 | 12 000 \$ |
| 2021 | 3 000 |
| | 15 000 \$ |

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'association à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'association est principalement lié aux comptes-clients et subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'association évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'association ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|------------------|
| ANNEXE A | | |
| PRODUITS | | |
| Adhésions | 70 149 \$ | 32 205 \$ |
| Fonds juridique | 3 530 | 3 615 |
| Dons | 2 742 | 2 366 |
| Subvention du ministre de l'Éducation | 215 221 | 34 779 |
| Symposium et congrès | 23 447 | 12 777 |
| Commandites | 1 602 | - |
| | 316 691 \$ | 85 742 \$ |
| | | |
| ANNEXE B | | |
| DÉPENSES GÉNÉRALES | | |
| Téléphone | 1 560 \$ | 209 \$ |
| Courier et frais postaux | - | 270 |
| Articles promotionnels | 6 029 | 595 |
| Fournitures de bureau | 5 384 | 1 052 |
| Frais bancaires | 187 | 189 |
| Frais Paypal | 3 018 | 2 252 |
| Honoraires professionnels | 60 867 | 93 |
| Salaires | - | 3 475 |
| Frais de déplacement | 711 | - |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 1 749 | - |
| | 79 505 \$ | 8 135 \$ |
| | | |
| ANNEXE C | | |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | | |
| Frais de déplacement | 3 857 \$ | 4 378 \$ |
| Repas | 1 436 | 2 194 |
| Assurances | 2 289 | 1 526 |
| Formation | 11 140 | 1 592 |
| Gardiennage pour membres du conseil d'administration | 401 | 381 |
| Assemblée générale | - | 982 |
| | 19 123 \$ | 11 053 \$ |

| | 2019 | 2018 |
|-------------------------------------|-----------------|-----------------|
| ANNEXE D | | |
| COMITÉ LÉGAL | | |
| Honoraires professionnels | 9 591 \$ | 19 352 \$ |
| ANNEXE E | | |
| REPRÉSENTATION AQED | | |
| Frais de déplacement | 573 \$ | - |
| Location de salle | 805 | - |
| Autres dépenses | 3 177 | - |
| | 4 555 \$ | - \$ |
| ANNEXE F | | |
| JOURNAL LE PORTFOLIO | | |
| Frais postaux | - | 2 466 \$ |
| Frais de production et d'impression | 3 817 | 3 714 |
| | 3 817 \$ | 6 180 \$ |
| ANNEXE G | | |
| SITE WEB | | |
| Soutien | 8 403 \$ | 521 \$ |
| Hébergement | 142 | 743 |
| | 8 545 \$ | 1 264 \$ |
| ANNEXE H | | |
| SYMPOSIUM ET CONGRÈS | | |
| Conférenciers | 1 108 \$ | 2 705 \$ |
| Autres dépenses | 13 173 | 13 064 |
| Location de salle | 8 833 | 8 249 |
| Camp de jour | - | 2 383 |
| Repas | 7 008 | 3 248 |
| Frais de déplacement | 662 | - |

| | 2019 | 2018 |
|------------------------------------|------------------|-------------|
| ANNEXE I | | |
| CENTRE AQED | | |
| Autres dépenses | 5 250 \$ | - \$ |
| Loyer | 4 000 | - |
| Énergie | 1 869 | - |
| | 11 119 \$ | - \$ |
| | | |
| ANNEXE J | | |
| DIDACTHÈQUE | | |
| Achat de livres, manuels, corrigés | 18 527 \$ | - \$ |
| Autres dépenses | 909 | - |
| | 19 436 \$ | - \$ |

Membres du conseil d'administration²



Amélie Delage,
présidente



Nadia Mercier,
secrétaire



Tanya Gagné,
trésorière



Adèle Dufour,
administratrice



Sinead Roy,
administratrice

² Au 31 juillet 2019



2018-2019



Crédit photo Céline Petsilas

Centre AQED :
4556, rue Ste-Catherine Est,
Montréal (Qc) H1V 1Y7
514-543-4388

Soutien aux membres :
(514) 940-5334
www.aqed.qc.ca

Par courrier :
Association québécoise pour
l'éducation à domicile
550, boul. Henri-Bourassa Ouest
Case postale 151
Montréal (Qc) H3L 3N7

Pour une éducation sur mesure...